

S05B

Organisation des chantiers : Balisage des chantiers temporaires et mobiles

Objectif :

Apporter aux stagiaires tous les éléments nécessaires afin de mettre en place une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés et pour se prémunir contre les risques d'accident liés aux activités de l'entreprise sur les chantiers.

Personnes intéressées :

Toutes personnes appelées à réaliser un balisage, une signalisation et/ou un balisage de chantier.

Pré-requis :

Savoir lire, écrire et parler le français.

Moyens pédagogiques :

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.
Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.
Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes.
Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée :

1 jour.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 à 10 personnes.

Programme :

Partie Théorique :

Rappel des consignes générales de sécurité du travail.
Analyse des risques spécifiques aux différents types de chantier.
Les plans de prévention sécurité, plan de signalisation.
La signalétique et les obligations (Dimension des panneaux, visibilité, règle d'implantation, limitation de vitesse, circulation alternée, stabilité des panneaux, hauteur)
Les véhicules intervenant sur le chantier et leur signalisation.
Les vêtements de signalisation, les protections individuelles et collectives.
Procédures de fin de chantier.

Partie pratique :

Mise en place d'une signalisation temporaire sur chantier école.

Validation de la formation :

Attestation de formation.